

FORUM RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

RÉEMPLOI : CONCILIER TRAÇABILITÉ RÉGLEMENTAIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h30	Mot d'accueil		
9h45	Grandes actions développées en région ADEME BFC, Conseil Régional BFC	14h00	Filière des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) - Autres équipements <i>(hors numérique)</i> Présentation par Ecologic et Ecosystem et initiatives locales
10h00	Plénière : Traçabilité et Réemploi - partage d'expériences et bonnes pratiques Présentation d'initiatives locales	14h45	Filière Éléments d'ameublement (DEA) Présentation par Ecomaison et Valdelia et initiatives locales
11h45	Filière des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) - Numérique Présentation par Ecologic et Ecosystem et initiatives locales	16h00	Filières Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ) et Articles de Sport et de Loisirs (ASL) Présentation par Ecologic et Ecomaison et initiatives locales
12h30	Déjeuner	17h15	Conclusion et perspectives Rudologia, ARAR BFC

FILIÈRE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE) - NUMÉRIQUE

Atelier animé par **Laurence CANDITO**, Chargée de mission - Réseau Ordi 3E BFC



Lucas BAVEREL

Référent régional Est pour le réemploi et la collecte des
EEE, ASL, ABJth - ECOLOGIC



Simon LIPS

Directeur - GES Saint-Vit Informatique



Laurence CANDITO

Animatrice - Réseau ORDI3E BFC



EcoLogic

Journée technique réemploi-traçabilité

Dijon / 19 novembre 2024

sommaire

00.

ECOLOGIC

00.

TRAÇABILITÉ ET
RÉEMPLOI
PARTAGES
D'EXPÉRIENCES

00.

FILIÈRE EEE

00.

FILIÈRE ASL



ecologic

Eco-organisme français investi par l'Etat d'une mission d'utilité publique consistant à gérer la fin de vie des Equipements Electriques et Electroniques et les Articles de Bricolage et Jardin Thermiques, des Articles de Sport et Loisirs.

Depuis 2006 Ecologic



- Développement d'une économie circulaire
- Réparer, Réemployer, Recycler
- Prévention
- Recyclage des déchets
- Collaboration avec des acteurs impliqués (producteurs, distributeurs, collectivités locales, acteurs de l'ESS)



Filières ECOLOGIC



PAM - Ecrans - Gros électroménagers HORS FROID - Gros électroménagers FROID
Filière PRO & Ménager



Catégorie 1 : Cycles et EDP (Engins de Déplacement Personnel) non motorisés*
Catégorie 2 : Autres produits destinés à la pratique sportive et aux activités de plein air



Tronçonneuse, broyeur pompe, fendeuse, Tondeuse tractée, Souffleur, Motobineuse, Motoculteur, Débroussailluse, Rotofil, Coupe-bordure, bétonnière...

Et leurs accessoires : chaîne de tronçonneuse, panier de ramassage

00.

Traçabilité et réemploi partages d'expériences

Les objectifs de reemploi et de reutilisation

OBJECTIFS EN 2027 EN % DE LA MISE SUR LE MARCHÉ (DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE) :

2 % mise sur le marché EE

14% mise sur le marché Cat 1 ASL

6% mise sur le marché Cat 2 ASL

11% mise sur le marché ABJth



00.

Filière EEE

LA COLLECTE DES EEE



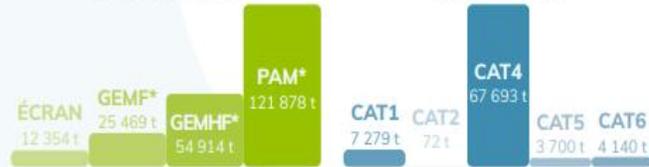
DONT 5 315
tonnes collectées
dans les DOM

297 498 t
d'EEE collectés

+15,7%
par rapport à 2023

EEE MÉNAGERS 72%
214 614 tonnes

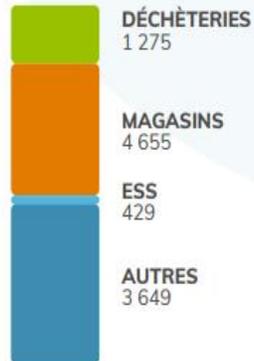
EEE PROFESSIONNELS 28%
82 884 tonnes



*GEMF: Gros électroménager froid
*GEMHF: Gros électroménager hors froid
*PAM: Petits appareils ménagers

LES CANAUX DE COLLECTE

10 008
Points de collecte



Nombre de points de collecte répartis par type de canal

214 614 t
d'EEE ménagers collectés



82 884 t
d'EEE professionnels collectés



Part des tonnes collectées répartis par type de canal

Copyright © Ecologic - Tous droits réservés. EcoLogic 13



La collecte des EEE en BFC

20 acteurs réemploi

Tonnages

Acteur de l'ESS : 220t collectés

174t réemployés



FONDS REEMPLOI et réutilisation EEE, ASL, ABJth

Fonds dédié au financement du réemploi/réutilisation dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur entrant dans le cadre de la loi AGEC

Pourquoi et pour qui ?

Dispositif qui s'adresse à tous les acteurs de l'ESS ayant une activité de réemploi

Il permet :

- 1) Favoriser l'insertion des publics éloignés de l'emploi
- 2) D'allonger la durée de vie des équipements
- 3) De participer à une dynamique d'économie circulaire

Ce dispositif s'accompagne par un appui terrain du référent régional, d'audits, kits de communication



Soutiens financiers

Filière EEE (ESS) :

20 €/t entrante -> GHF, GEF, Ecran, PAM

Pesée et traçabilité en 4 catégories

350 €/t -> réemployés (ventes et dons)

Pesée et traçabilité en 4 catégories

Déclaration tous les trimestres

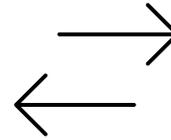


une traçabilité entre collectivités et ess

INTERACTION TERRITORIALE

Partenariat collectivités

Actions sur le réemploi soutenues



Partenariat acteurs du réemploi :

Aide à la traçabilité

Soutiens pour la traçabilité

Accessibilité au gisement en déchèteries

Déclaration spécifique sur le gisement prélevé en déchèterie

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RECEPTION D'ASL EN VUE DE LEUR REEMPLOI

Seuls les ASL n'ayant pas fait l'objet d'un achat auprès du détenteur peuvent être déclarés à Ecologic.

Je soussigné prénom nom, fonction de la société nom de la société atteste sur l'honneur par la présente que les tonnages d'ASL déclarés sur l'ordre de LIV sur le SI d'EcoLogic :

- Sont exacts
- Correspondent à des ASL remplissant les conditions mentionnées dans le Contrat « Opérateur de prévention »
- Sont réemployés sur le même site où ils ont été reçus
- Sont exclusivement déclarés à Ecologic

Déclaration de l'année (ordre LIV) : XXXX

Poids par flux (en tonnes, précision 3 chiffres après la virgule) :

FLUX	ASL-CAT1 : Cycles et EDP non motorisés	ASL-CAT2 : Autres ASL
Janvier	0.0007	
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août		
Septembre		
Octobre		
Novembre		
Décembre		

Fait à lieu le date, pour valoir ce que de droit

Signature et tampon



L'ALCG est une association d'utilité sociale et environnementale.

Elle a été créée à Poligny en 1978. Elle a donc fêté ses **45 ans** en 2023 !

L'ALCG est présente dans le **Jura** à :

- Champagnole
- Dole
- Morbier
- Poligny

Et en **Saône-et-Loire** :

- Branges
- Chagny



Son activité s'articule autour de 3 axes :

- 1) Le développement de l'emploi et l'accompagnement vers l'emploi
- 2) Le développement de l'Economie Circulaire
- 3) La sensibilisation à l'environnement

L'ALCG c'est :

- 280 personnes en réinsertion sur des contrats d'accompagnement
- 8 sites
- Collecte en déchèterie (2%)
- Collecte en PàP (21%)
- Dons (77%)
- 1600t de matières triées (inclus du papier, carton et plastique)



9t ASL
43t EEE
300kg ABJth collectés



Traçabilité & réemploi



Traçabilité :

Flux collecté pesé au déchargement. Etiquette avec code barre collée sur le produit. Le code barre est associé au poids.

Flux EEE sortant réemploi : le produit est étiqueté depuis le avec code barre

EEE rebut pesé par le prestataire de collecte Ecologic

Flux EEE catégorisé (PAM/ECR/GEF/GHF)

Matériels :

Logiciel GDR, balance plateau, postes informatiques pour assurer le suivi

Réemploi :

Salarié/chantier d'insertion qualifié qui assure la réparation sur les différents sites.

Maîtrise des flux, effacement des données (convention via l'association St Vit Informatique)

Quelques chiffres

2024 à dates :

EEE : 43t collectés pour 22t réemployés

ASL : 9t collectés pour 12t réemployés

Pas de réemploi sur la filière ABJth



00.

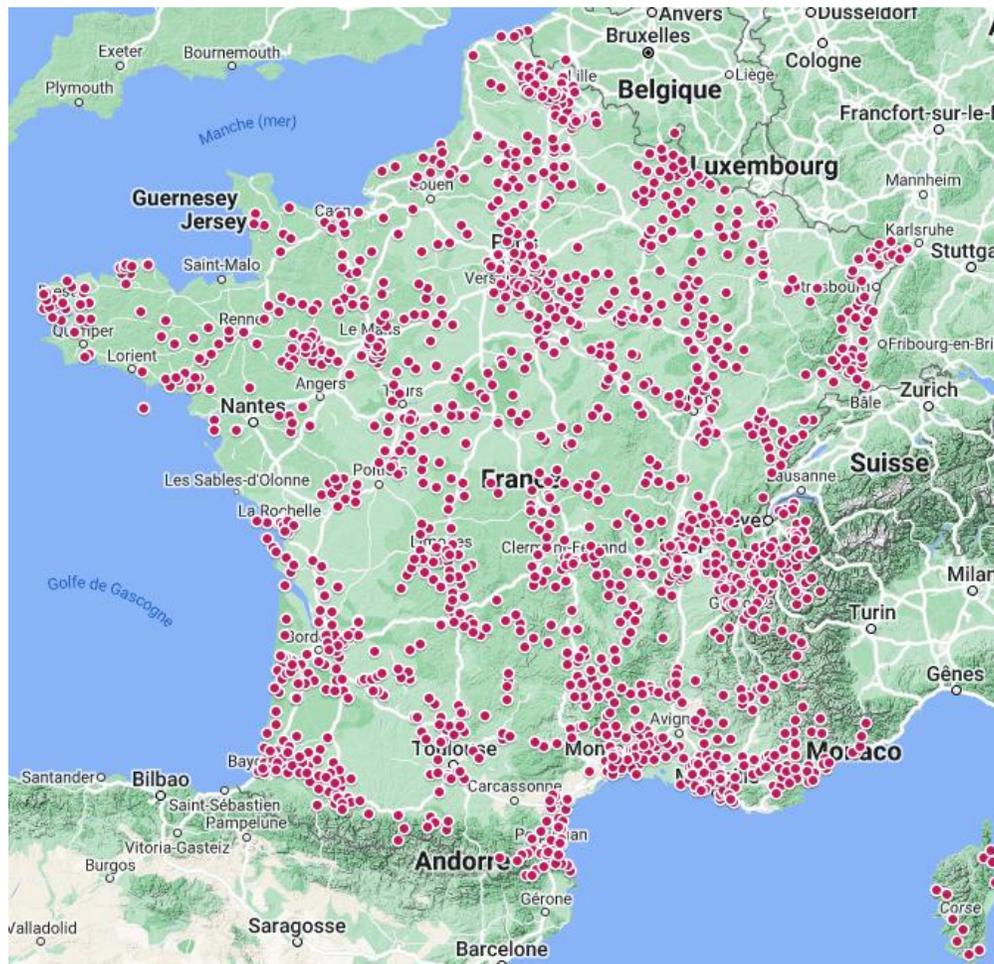
Filière asl

collectivités déjà conventionnées au niveau national

CARTES DES POINTS D'ENLÈVEMENT EXISTANTS EN DÉCHÈTERIES AU 01/02/2024

ASL

2100 PDE



ASL

Les articles de sport et de loisirs sont ainsi des **équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir de plein air.**

Cycle et mobilité, protections et accessoires



Loisirs extérieurs



Sports de balles et raquettes



Sports nautiques



Musculation, fitness... non électriques



Sports de montagne



Exclusions :

- Les produits conçus pour être **exclusivement utilisés par des professionnels**,
- Les produits qui relèvent **d'autres REP** : TLC / EEE / Jouets / DBPS
- Les armes à feu de chasse ou de tir sportif
- Les articles dont l'utilisation n'est pas spécifique à une pratique sportive (exemple lunettes de soleil, le matériel médical et de premier secours), les aliments (nourriture pour poisson, barres protéinées...)

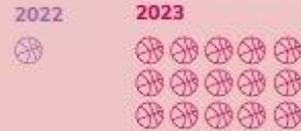
Objectif réemploi, recyclage et R&D



LA COLLECTE DES ASL

7 464 t
d'ASL collectées

Soit **+ de 15 fois** le total de tonnes collectées en 2022, lors de la première année



ASL-CAT1
4 110 t

ASL-CAT2
3 354 t

LES CANAUX DE COLLECTE

2 928
Points de collecte



Tonnages collectés répartis par type de canal



Nombre de points de collecte répartis par type de canal

14 Ecologic | Juin 2023



La filière ASL en BFC

24 acteurs collectivités

29 acteurs réemploi

Tonnages

Collectivités : 345t à date

Acteurs de l'ESS : 453t à date

216t réemployés

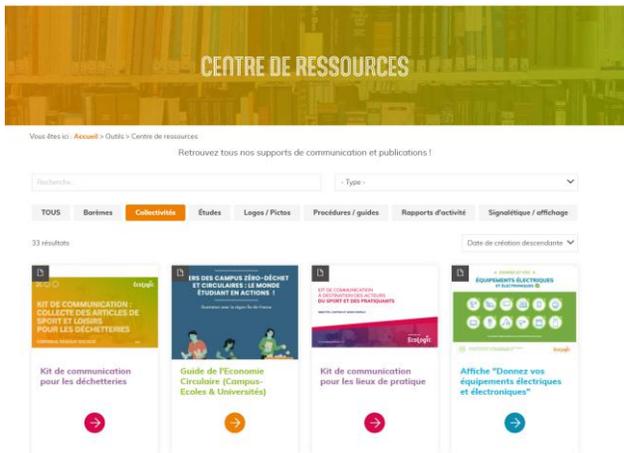


Communication / sensibilisation

Supports de communication

Envoi kit ASL

Sensibilisation des agents de déchèteries



Collectivité - PREVAL HAUT-DOUBS

Démarrage de la collecte en février 2024

Territoire rural / 9 CC pour 125 000 habitants

13 points d'enlèvements actifs

30t d'ABJth collectés à ce jour

115t d'ASL collectés à ce jour

Exutoire local : centre de regroupement à Chemaudin
(25)

Partenariat avec 4 ESS pour le réemploi d'ASL (52t
réemployés)



Collecte événementielle – club pétanque 21



Challenge

Collecte

des Championnats du Monde de Pétanque

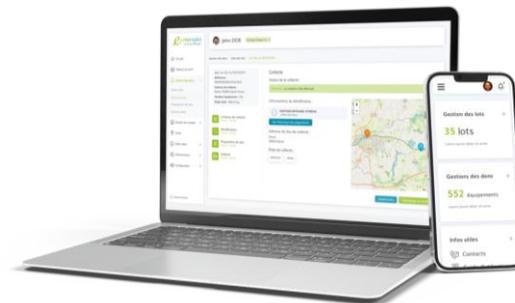
16 novembre 2024

Horaires : 14h-18h : Lors de l'AG du Comité départemental de Pétanque de Côte d'Or
Lieu : Boulodrome de Dijon

Je donne

EcoLogic, institut sport durable, C.F.P.P. CÔTE D'OR, EMMAÛS DIJON-NORGES

Logos: Cercles de distribution, Boutes de pétanque, Coquilles de pétanque



WWW.E-REEMPLOI.ECO



20 acteurs enregistrés en BFC

Objectif : proposer une collecte spécifique auprès des clubs de pétanque pour réemployer et proposer une seconde vie aux matériels de pétanque



Filière abjth

Les articles de bricolage et de jardin : les machines et appareils motorisés thermiques



Tronçonneuse



Bétonnière



Tondeuse tractée



Souffleur

Debroussailluse / rotofil / coupe-bordure



Tondeuse autoportée



Broyeur



Pompe



Fendeuse



Chaîne de tronçonneuse



Panier de ramassage

et leurs accessoires

Objectif réemploi,
dépollution et recyclage



Motoculteur



Motobineuse



Exclusion : machines ABJ thermiques professionnels et groupes électrogènes (DEEE)

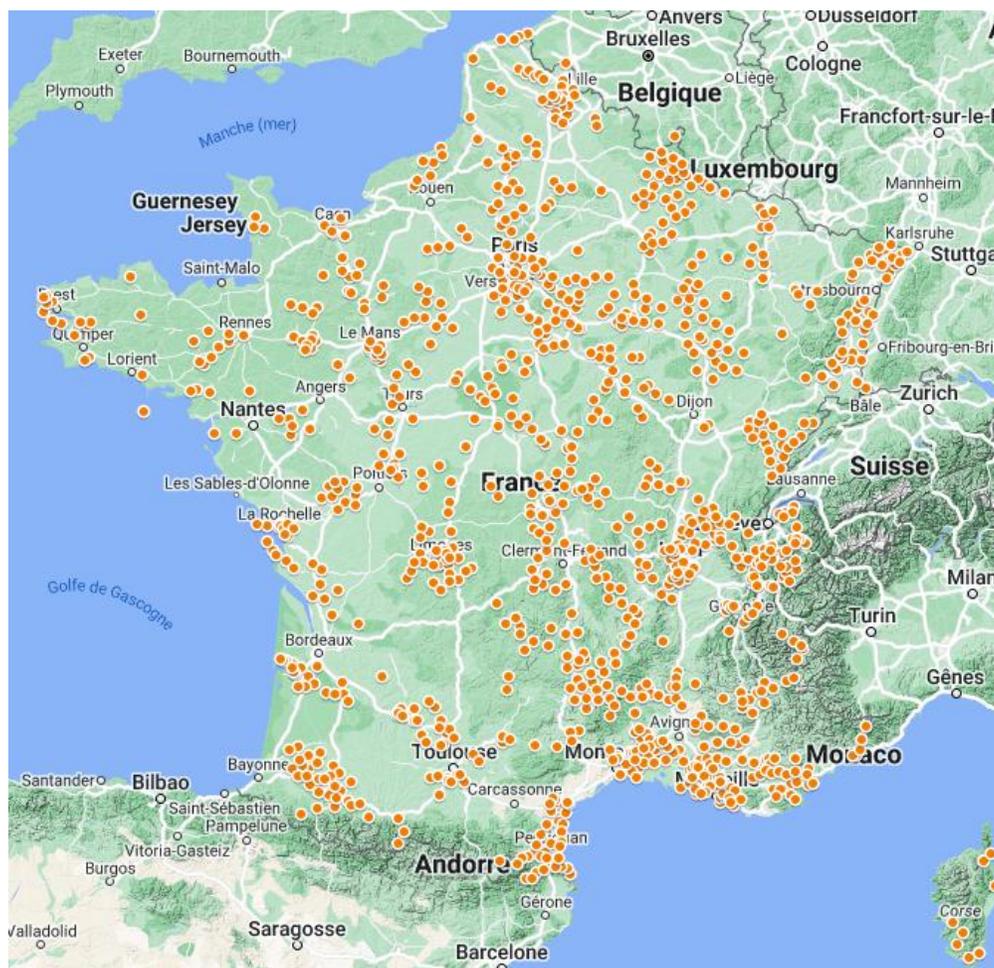


collectivités déjà conventionnées au niveau national

CARTES DES POINTS D'ENLÈVEMENT EXISTANTS EN DÉCHÈTERIES AU 01/02/2024

ABJth

1550 PDE



Etat des lieux du réemploi des abjth

Forte appétence pour les ABJth d'occasion (58 kt/an)

Réflexe de réemploi est bien présent avec 45% d'équipements revendus donnés ou déposés en zone réemploi des déchèteries

Les distributeurs captent 26% (9kt)

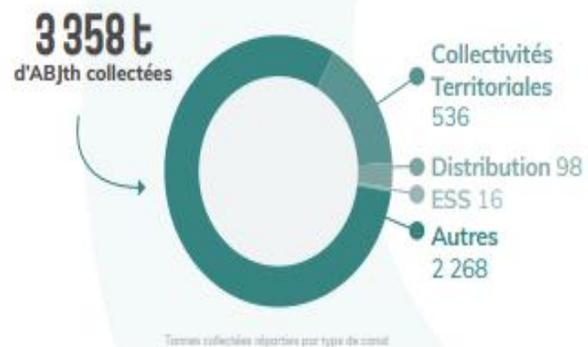
Les acteurs de l'ESS sont minoritaires sur le marché du réemploi

Le gisement d'ABJth estimé à 47,5kt en 2023, possède un bon potentiel de réemploi = 40% du gisement n'est pas comptabilisable dans les performances actuellement

Freins au réemploi -> faible rentabilité des activités, équipements encombrants, manque d'espace de stockage, manque de compétences techniques, prix et disponibilité des pièces détachées, garantie durée de vie de 2 ans contraignante



LA COLLECTE DES ABJTH



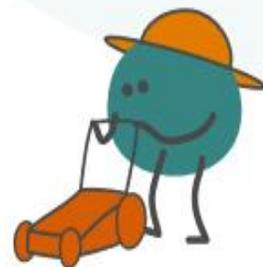
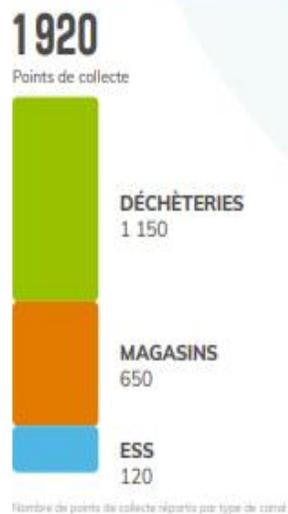
La filière ABJth en BFC

23 acteurs collectivités
28 acteurs réemploi

Tonnages

Collectivités : 110t à date
Acteurs de l'ESS : 4t

LES CANAUX DE COLLECTE



Copyright © Ecologic - Tous droits réservés. Ecologic 15



Le dispositif de collecte





Zone type



Soutiens financiers
asl/abjth

	ASL	ABJ thermique
Soutiens fixes	Zone ASL : 400€/DCT/an + Zone Réemploi fixe : 100€/DCT/an Zone Réemploi éphémère : 50€/DCT/an	600€/DCT d'aide à l'investissement pour la durée de l'agrément
Soutiens variables	T collectées et prélevées pour réemploi <10t/DCT/an : 0€ De 10t à 15t : 200 € De 15t à 20t : 300 € De 20t à 25t : 400 € De 25t à 30t : 600 € >30 t/DCT/an : 750 €	-
Soutiens communication	<u>Population</u> < 50 000 hab : 500 €/an De 50 000 à 100 000 hab: 1 000 €/an >100 000 hab : 2 000 €/an	600€ pour la durée de l'agrément



Soutiens financiers – Acteurs du réemploi

Filière ASL :

2000€/an/structure

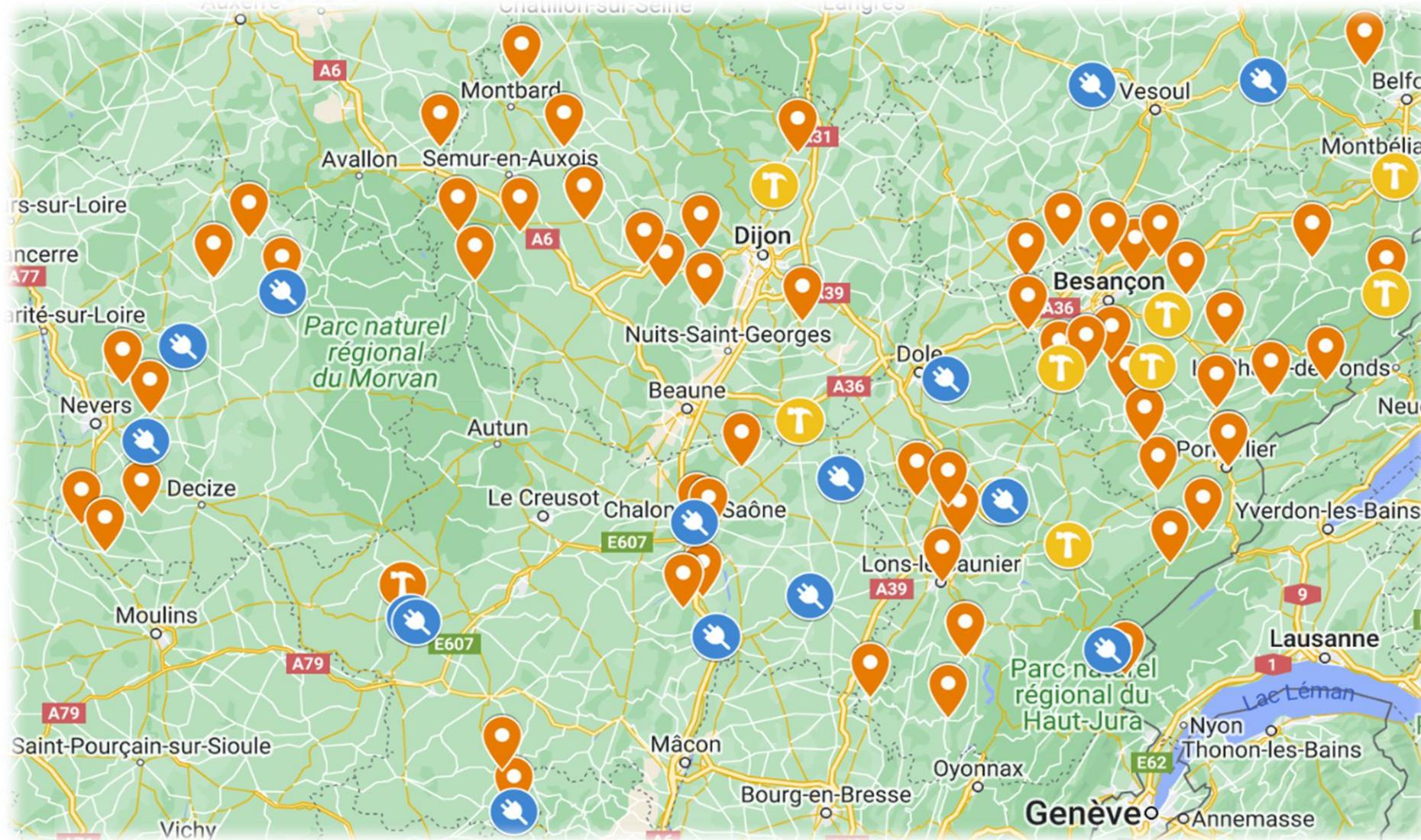
550€/t réemployés CAT1 et 350€/t réemployés CAT2

Filière ABJth :

ESS : Soutien en € / unité réemployé



Un territoire en pleine evolution





EcoLogic

Merci

Lucas BAVEREL
Responsable Régional

06 58 89 46 89
lbaverel@ecologic-france.com

www.ecologic-france.com

SCHÉMA DE REVALORISATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

VOLONTÉ DE DON



Administrations, établissements publics



Collectivités



Entreprises, associations

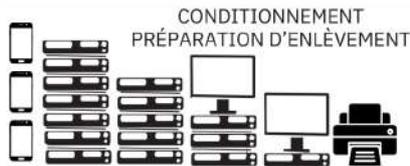


Particuliers

Ils nous font confiance



DEMANDE D'ENLÈVEMENT OU DE DÉPLOIEMENT

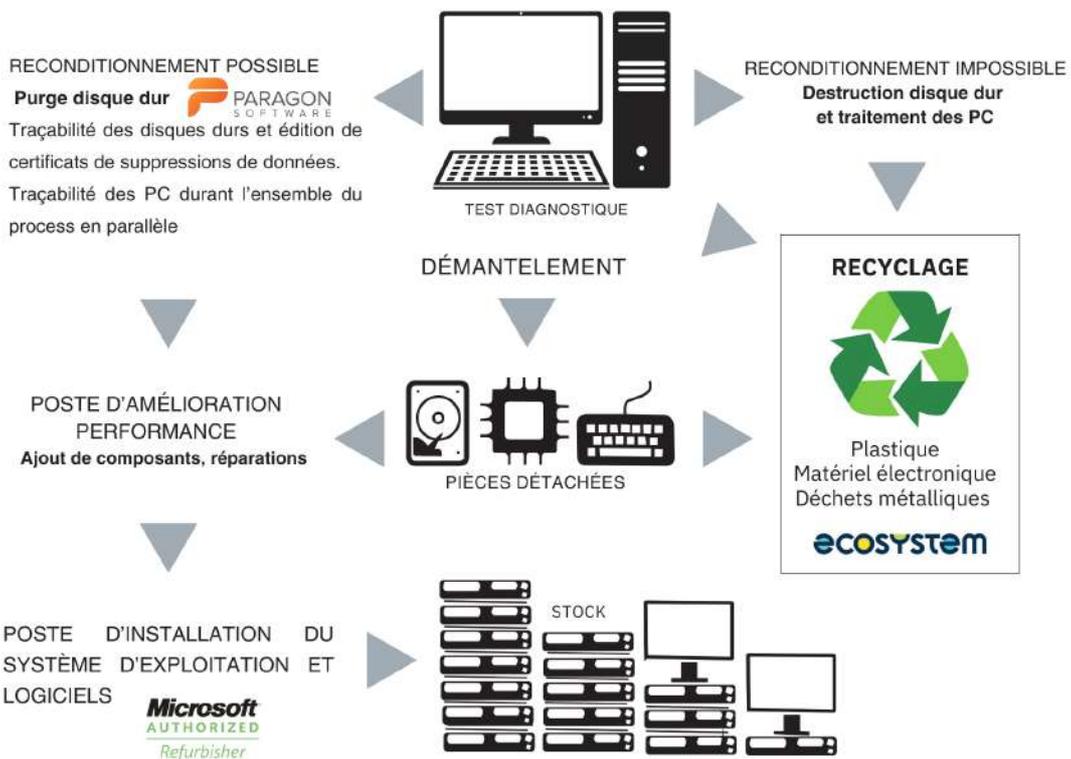


CONDITIONNEMENT
PRÉPARATION D'ENLÈVEMENT



COLLECTE ET
ACHEMINEMENT

ARRIVÉE À INSERTECH



Processus de reconditionnement validés par le label Européen RECQ et le label Ordi3.0



Ord*i*3.0

Développé par rcube.org

PC COMPLETS (TOURS PORTABLES SCANNERS IMPRIMANTES PIÈCES DÉTACHÉES)



La vente aux particuliers, aux associations, aux entreprises et aux collectivités permet d'aider la lutte contre la fracture numérique. Des aides sur critères sociaux peuvent être attribuées (hors entreprises)



Des dons sont faits à des écoles, des associations, des organismes humanitaires. Rééquipement ou mise à disposition de matériel dans le cadre de projets clairement identifiés.

Création d'emplois et insertion professionnelle

Développement durable et réemploi / recyclage

Utilité sociale et lutte contre la fracture numérique

VERS UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Ord*i*3E

2024

**RÉSEAU RÉGIONAL ORDI 3E :
FILIERE DES ACTEURS
DE LA COLLECTE,
DU RECONDITIONNEMENT ET
DE LA REDISTRIBUTION
DU MATERIEL NUMÉRIQUE**

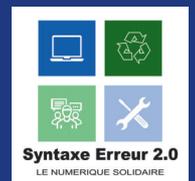
Projet régional financé par



Action soutenue par



Réseau régional
développé et animé par





CONTEXTE

"Le basculement dans l'ère du numérique révèle, accentué, accélère les mutations économiques et sociales, environnementales et même politiques. **L'outil numérique constitue une révolution inédite à l'échelle de l'histoire de l'humanité.** Il aura fallu à peine un demi-siècle pour que l'informatique, à l'origine d'usage strictement professionnel, et même militaire, devienne "le numérique" utilisé par tous, partout et tout le temps (ou presque).

Et une vingtaine d'années auront suffi pour que le web, ses outils de communication, ses services, ses réseaux sociaux, occupent une place désormais centrale dans la société." (1)

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (BFC) et la Préfecture de région Bourgogne Franche-Comté ont souhaité inscrire, dans la SCORAN* BFC, une **démarche éthique, inclusive et responsable afin de réduire la fracture numérique, de lutter contre l'exclusion sociale et de permettre la redistribution de matériels informatiques et électroniques** permettant les usages du numérique par le plus grand nombre de personnes physiques et morales.

DE LA GESTION DES DÉCHETS A LA RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

L'utilité de structurer la collecte des EEE(2), d'animer un réseau pour l'échange et la mise en avant des bonnes pratiques à l'échelle de la Région Bourgogne Franche-Comté est une opportunité évidente pour répondre aux enjeux de l'épuisement des ressources.

Cela correspond à la nécessité de créer de nouvelles structures de collecte ou venir en appui à celles déjà existantes tout en agissant sur le besoin d'emploi et formation sur ce secteur d'activité. Ceci dans un principe d'économie solidaire, circulaire et de qualité environnementale.



CRÉATION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL

L'association Syntaxe Erreur 2.0 (71), labellisée Ordi 3.0 (label national des reconditionneurs) a reçu délégation de la Fédération Nationale Ordi3.0 afin de porter le projet de création et d'animation du réseau Ordi 3E. Ce projet est soutenu financièrement par l'Etat, l'ADEME et la Région BFC.

Cette dynamique a permis de construire une offre de services de la collecte au recyclage des DEEE numériques dans plusieurs départements et tend à unifier ces pratiques à tous les départements de la région BFC.

Chaque acteur est affilié, en matière de recyclage et de valorisation du réemploi, à un des deux éco-organismes présents sur le territoire : Ecologic et Ecosystem.

Cette offre est une réponse à la question de la gestion des EEE, son traitement, sa revalorisation et surtout son réemploi avec un axe de redistribution sociale très important.

Il est également l'outil qui vous permettra de repérer facilement un interlocuteur sur votre territoire.

(1) Extrait de la feuille de route de la Transformation Numérique en Bourgogne Franche-Comté - Politique publique des usages du numériques

*SCORAN : Stratégie de COhérence Régionale d'Aménagement Numérique

(2)EEE : Équipements Électriques et Électroniques



LE RÉSEAU ORDI 3E C'EST QUOI ?

Le réseau régional ORDI 3E Bourgogne Franche Comté a pour but :

- d'animer, de développer et de structurer la filière régionale du matériel informatique obsolète de la collecte au recyclage.
- Développer de bons réflexes auprès des consommateurs, des utilisateurs et des fournisseurs, les prévenir et les sensibiliser



COLLECTER



REPARER



REDISTRIBUER



RECYCLER



FORMER

Le réseau ORDI 3E Bourgogne Franche-Comté vous propose un accompagnement sur-mesure pour :

- **Gérer vos EEE** dans le respect des normes de traitements de produits dangereux (collecte, sauvegarde et effacement des données...)
- **Réemployer votre matériel informatique** afin de le redistribuer dans un souci d'économie sociale et circulaire
- **Valoriser votre RSE ou RSO** (Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations)
- **Préserver l'environnement et ses ressources**
- **Vous inscrire** dans une démarche de proximité en vous assurant du respect des circuits courts
- **Lutter contre la fracture numérique**
- **Accompagner et former** aux usages du numérique

Actuellement 5 acteurs reconditionneurs maillent le département de Saône-et-Loire, du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône.

Une convention de don de matériel informatique lie le réseau aux départements de Saône-et-Loire, du Jura et du Doubs.

QUELQUES ACTIONS MARQUANTES SUR 2023

- travail en collaboration **avec la région** pour le **déstockage des lycées**
- **Déstockage de tous les collèges du département du Jura**
- **Formation en interne entre reconditionneurs** pour la montée en compétences et l'échange de bonnes pratiques
- **Organisation de 14 comités techniques** pour faire évoluer le réseau et connaître les réalités du terrain
- **Travail sur l'offre de formation et le référentiel national du reconditionnement**

Ord*i*3E

UNE ACTION EN DIRECTION DES ENTREPRISES, DES COLLECTIVITÉS ET DES PARTICULIERS

Que vous soyez un particulier, une collectivité ou une entreprise privée, donner votre matériel obsolète inutilisé et acheter reconditionné est :



VOUS ÊTES PARTICULIER

- En donnant votre matériel, vous contribuez à préserver les ressources de l'environnement.
- En réparant votre matériel plutôt qu'en achetant un neuf, vous préservez aussi vos économies. Pensez-y !

VOUS ÊTES UNE ORGANISATION PUBLIQUE ou UNE ENTREPRISE PRIVÉE



Bénéficiez d'une collecte clé en main et sécurisée

- récupération de votre matériel sur place en respectant les circuits courts
- service de sauvegarde et/ou de suppression totale des données dans les normes

Inscrivez-vous dans une démarche régionale vers une économie sociale et circulaire

- participez à l'évolution de la société de demain vers un numérique responsable
- devenez un acteur à part entière du réseau ORDI3E BFC
- contribuez à l'action sociale et à la lutte contre la fracture numérique par l'équipement de publics fragilisés et la formation aux usages du numérique

Facilitez la collecte par une phase de pré-tri

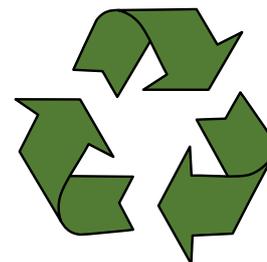
Afin d'avoir les conditions optimales pour collecter et reconditionner, les acteurs du réseau s'engagent à effectuer un pré-tri pour du matériel dont l'obsolescence l'aura rendu impossible à reconditionner et qui devra être directement recyclé. Chaque membre du réseau est affilié à un éco-organisme pour le recyclage.

POURQUOI DONNER ET ACHETER VOTRE MATERIEL INFORMATIQUE AU RÉSEAU ?

1 / LA PROXIMITÉ : un atout majeur

Donnez à un acteur local :

- **c'est faciliter** la démarche responsable des circuits courts
- **c'est favoriser** l'économie au sein de son territoire
- **c'est respecter** l'environnement et limiter les consommations d'énergie



2/ LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE (AGEC)

Cette loi vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire.

Dans le Décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées.

Pour cela deux leviers d'action :

1 / La loi du 1er janvier 2021 qui impose, par la commande publique, l'achat de 20% minimum de la totalité de leurs biens annuels en matière réemployables ou recyclés

LOI n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECE). Article 58 :

« I. – A compter du 1er janvier 2021, les biens acquis annuellement par les services de l'Etat ainsi que par les collectivités territoriales et leurs groupements sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit.



2 / Le décret du 7 novembre 2022 autorise désormais les collectivités territoriales et établissements publics à donner leur matériel informatique

Décret n° 2022-1413 du 7 novembre 2022 fixant des prix solidaires pour la revente des matériels informatiques réformés et cédés à titre gratuit à certaines associations par les administrations

Les administrations d'Etat, leurs établissements publics, les collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs groupements peuvent céder gratuitement leurs matériels informatiques à des associations reconnues d'utilité publique ou à des associations reconnues d'intérêt général dont l'objet statutaire est d'équiper, de former et d'accompagner des personnes en situation de précarité dans les conditions fixées au 3° de l'article L. 3212-2 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL DE TAILLE

Réemployer le matériel informatique et acheter du reconditionné c'est éviter la fabrication d'un ordinateur soit l'économie des ressources naturelles. La pollution numérique et l'énergie qu'elle consomme est pour 80% d'ue à la fabrication de matériels neufs. Dirigeons nous vers un numérique plus responsable.



UNE DEMARCHE VOLONTAIRE ET RESPONSABLE A TRAVERS LA RESPONSABILITE DES ENTREPRISES (RSE) ET CELLE DES ORGANISATIONS (RSO)



LE RÉSEAU ORDI 3E BFC, VOTRE ALLIÉ RSE / RSO

Dans le cadre de la RSE et de la RSO, le réseau peut devenir une des **parties prenantes qui contribue à la capacité de votre entreprise, de votre organisation à créer de la valeur.** Elle devient ainsi l'un des bénéficiaires potentiels et/ou en assume les risques.

La RSE selon l'ISO 26 000

La RSE (responsabilité sociétale des entreprises) désigne la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités par les entreprises, sur la base volontaire, et parfois juridique.

La RSE y est définie comme "la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par :

- adopter un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable et au bien-être de la société,
- prendre en compte les attentes des parties prenantes
- respecter les lois en vigueur et être compatible avec les normes internationales".

Qui peut y prétendre ?

Toutes les entreprises quelle que soit sa taille, son statut ou son secteur d'activité.

La RSO selon l'ISO 26 000

La RSO, Responsabilité Sociétale des Organisations se définit comme « la contribution des organisations aux enjeux du développement durable.

Au quotidien, ce n'est pas ajouter une contrainte supplémentaire mais c'est faire différemment pour mieux faire.

Concrètement, une démarche RSO consiste à prendre en compte concomitamment les questions économiques, sociales et environnementales dans ses missions, sa gouvernance, son fonctionnement et les relations avec ses parties prenantes pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi au progrès social et à la protection de l'environnement.

Qui peut y prétendre ?

Toutes les organisations publiques

VERS UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Le réseau régional ORDI 3E BFC organise la filière régionale du matériel informatique obsolète (les EEE) de la collecte au recyclage.

En 2019, près de 54 millions de tonnes de matériel obsolète ont été générées dans le monde. D'ici 2030 on estime ce chiffre à 74 millions de tonnes.

Pourtant seulement 17,4 % ont été collectés et correctement recyclés. Le reste est soit parti en décharge, soit traités de manière non conforme.

Le but du réseau est de mieux gérer ces déchets au niveau régional et de mieux respecter l'environnement.

En installant la filière des DEEE, nous espérons développer de bons réflexes auprès des consommateurs, des utilisateurs et des fournisseurs.

Réparer pour allonger sa durée de vie, donner son matériel obsolète à un organisme spécialisé pour garantir son traitement selon les normes en vigueur.

Cela aura un impact conséquent sur la préservation des ressources nécessaires à la fabrication du matériel informatique.

Cela aura un impact social avec une remise en circuit du matériel à moindre coût.

Cela aura un impact sociétal avec une valorisation des déchets par et pour des acteurs conscients des enjeux.

Aujourd'hui nous maillons le territoire et cherchons de nouveaux acteurs de réemploi du matériel informatique pour conforter le réseau.

Tous ensemble relevons le challenge pour un numérique plus responsable.



Le réseau ORDI 3E BFC

Ord*i*3E

EN BREF

ÉCONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES

Selon l'Ademe, chaque reconditionnement d'ordinateurs équivaut à l'économie de la fabrication d'un ordinateur. A savoir, pour fabriquer un ordinateur portable il faut 1500 litres d'eau, 240 kilos de combustibles fossiles, 22 kilos de produits chimiques et 800 kilos de matières premières.



CHIFFRE DE L'ANNÉE 2023 POUR LE RÉSEAU RÉGIONAL BFC

124

tonnes de EEE collectées en 2022 et 2023 en Saône-et-Loire, dans le Doubs et dans le Jura par 4 acteurs

PROJET DE VALORISATION DES FOURNISSEURS

Prochainement, le réseau facilitera l'implication des fournisseurs qui donnent au réseau en leur donnant un titre de reconnaissance selon leur capacité à donner du matériel et selon la qualité de celui-ci.



VENTES DU RÉSEAU 2022/2023

569



593



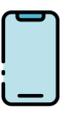
410



381



100



SITE INTERNET ORDI3E BFC

Un site internet comme vitrine du réseau. Suivez l'actualité sur <https://ordi3ebfc.fr/>

Ord*i*3E

ACCUEIL LE PROJET LE RÉSEAU LES RESSOURCES CONTACT

COLLECTER & RECONDITIONNER EN BFC

Réseau régional

Ordi 3.E

Filière nationale de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'ordinateurs

DEVENIR MEMBRE

NOUS CONTACTER



Immersion des jeunes de la mission locale à Syntaxe Erreur 2.0

Dans le cadre des semaines d'immersion à la découverte des métiers du numérique organisée par la Mission Locale du Charolais en partenariat avec Syntaxe Erreur 2.0, cinq jeunes de la mission locale ont participé à l'atelier reconditionnement ce jeudi 11 janvier 2024....

[lire plus](#)



Partager notre expérience pour donner des idées à d'autres

Lundi 11 décembre 2023, dans le cadre de notre accompagnement « Fabrique de Territoire » qui vise, en partie, à contribuer à l'émergence de tiers-lieux nouveaux, Syntaxe Erreur 2.0 accueillait David et Christophe de Dijon en pleine création de l'association...

[lire plus](#)



Le réseau Ordi 3E BFC a fixé de nouveaux objectifs pour 2024-2027

Mercredi 29 novembre 2023, à Dijon, a eu lieu le bilan des 3 années écoulées depuis le début du projet de mise en place de la filière du reconditionnement de matériel numérique en Bourgogne Franche Comté lancé en avril 2021. Après l'exposition des résultats, les...

[lire plus](#)

CONTACT

LAURENCE CANDITO, ANIMATRICE DU RÉSEAU RÉGIONAL ORDI 3E BFC

TÉL. : 06 70 54 25 60

MAIL : LCANDITO@SYNTAXERREUR2-O.FR

Ord*i*3E